



FORCE OUVRIERE

Personnel Territorial Ville de Rennes,
CCAS & Rennes Métropole

Novembre 2022

CAP 2022 : FO fait la différence

La CAP 2022 s'est déroulée le 15 novembre 2022. À la lecture des listes d'avancement, les représentants FO à la CAP ont relevé de multiples situations qui prêtaient à interrogation.

Après soumission de ces situations à la DRH Paie/Carrière, le résultat est sans appel :

37 situations ont été confirmées comme inexactes et devant faire l'objet d'une régularisation :

- **16 agents avaient été oubliés dont 1 remplissait les conditions depuis 2020 !**
- **21 agents ne bénéficiaient pas des critères les plus avantageux.**

(12 agents de la filière Administrative, 11 agents Techniques, 2 Agents Sociaux, 7 ASEM, 5 assistants de conservation) un panel composé de 25 femmes et 12 hommes, 32 Cat C et 5 Cat B certains adhérents dans d'autres syndicats que FO !

Grâce à l'expertise de nos délégués, ces 37 agents vont se partager, selon nos estimations, près de **8 500 € !**

(Les montants varient de 40 € à près de 900 €).

FO est résolument le **Syndicat de référence**, le **Syndicat de tous les agents** sans distinction ! Le **seul Syndicat** à bénéficier d'une **expertise** de pointe en matière de **déroulement de carrière** et de **régime indemnitaire**.



www.fo-rennes.fr

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 1er au 8 décembre 2022

FO
Territoriaux



JE FAIS ENTENDRE
MA VOIX



Vote
électronique



FO Ville de Rennes, CCAS et Rennes Métropole

Local FO - 8, place de Torigné - 35200 RENNES - (Métro : Station Triangle)

Adresse Postale : Syndicat FO - Rennes Métropole - 4 av. Henri Fréville - CS 93111 - 35031 RENNES CEDEX

Permanence tous les jours de 8h à 17h - Tel : 02 23 62 24 64 - Mail : fo@rennesmetropole.fr